BULLETIN TRIMESTRIEL

DE LA

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉGYPTOLOGIE

N° 12 - FÉVRIER 1953

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉGYPTOLOGIE

21 Octobre 1952

La séance fut ouverte à 17 heures, sous la présidence de Pierre Montet, Président.

Le procès-verbal de la précédente réunion fut adopté à l'unanimité.

Membres excusés. — N'avaient pu assister à notre réunion : MM. M. Alliot, J. Sainte Fare Garnot, L. Grelet, J.-Ph. Lauer, M. Straemans, Mme Tony-Révillon, M. de Wendel, H. Wild.

Membres décédés. — Le Président salue la mémoire de cinq des membres de notre Société, décédés au cours de l'année : Mme Weynants-Ronday, de la Fondation Egyptologique Reine-Elisabeth ; Mme Vaucher, épouse du représentant à Paris du journal égyptien *El Ahram* ;

M. D. David-Weill, président du Conseil d'administration des Musées de France ; M. René Neuville, consul général de France à Jérusalem ; M. Clément Platt, antiquaire.

Présentation de nouveaux membres.

Mlle Renée Blandin ;

Mme de la Villéon ;

MM. Raoul Clouthier (Canada), Joseph Georges, Alain Riottot, Robert Vaucher.

Rapport moral du Président.

MESDAMES, MESSIEURS,

Notre assemblée d'octobre nous procurait d'ordinaire le plaisir d'entendre ceux de nos collègues et de nos jeunes camarades qui revenaient d'Egypte, chargés de nouvelles archéologiques et de documents inédits.

Il n'en sera pas tout à fait de même cette fois-ci. L'Egypte est entrée dans une période difficile. Le conflit anglo-égyptien, les affaires tunisiennes et marocaines, les luttes des partis, le coup d'Etat du 26 juillet qui a entraîné l'abdication du roi Farouk ont créé un climat peu favorable aux recherches érudites. Ces événements ont eu deux conséquences qui nous touchent de très près.

Au mois de novembre dernier, le ministre égyptien de l'Education nationale suspendait les autorisations de fouilles dont bénéficiaient l'Institut français d'archéologie et les missions indépendantes de Tanis et de Dara. Les maisons des fouilleurs étaient mises sous scellés. Il était interdit à ceux qui avaient entrepris des relevés de monuments, des inventaires d'objets de les poursuivre. Il est vrai que quelques adoucissements ont été apportés à des mesures qui frappaient durement des savants qui, amis par définition des Anciens Egyptiens, le sont aussi des Egyptiens d'aujourd'hui, et tout particulièrement des ouvriers qui travaillent dans les chantiers de fouilles, du petit peuple des ghafirs et de leurs collègues égyptiens.

Une autre décision du gouvernement égyptien marquera une date dans l'histoire d'une grande institution : le Service des Antiquités d'Egypte. Les savants de métier connaissent bien son histoire, dont le public et souvent les

milieux officiels se font une idée assez vague, confondant le Service avec notre Institut français d'Archéologie Orientale ou avec les diverses missions. Maspero a écrit la première partie de cette histoire et j'engage vivement nos auditeurs à lire la préface de son « Guide du Visiteur » du Musée du Caire. La voici en quelques mots :

Pendant toute la première moitié du XIXe siècle, les sites pharaoniques ont été la proie des antiquaires qui les écrémaient sans autre souci que celui de ramasser des pièces de collection. Champollion qui fut témoin de ces ravages réclama, en 1830, la création d'un Service des Antiquités ; une première tentative échoua complètement. Un peu plus tard, Ferdinand de Lesseps et Nubar Pacha unissaient leurs efforts pour arracher au vice-roi Said Pacha la nomination de Mariette comme Mamour des travaux d'antiquités, le 1er juin 1858. A la mort de Mariette, le 18 janvier 1881, un musée était créé à Boulaq et le Service était entré dans le cadre administratif. La tâche de ses successeurs : Maspero, puis Grébaut, de Morgan et Loret se trouva relativement facile. Cependant les conditions étaient changées par la présence d'une armée britannique. Dans toutes les administrations on voyait des fonctionnaires anglais supplanter les Européens, en particulier les Français. Cependant le gouvernement anglais reconnut l'importance des intérêts culturels français en Egypte, et s'engagea à ne pas disputer à la France la Direction du Service des Antiquités. Quand Loret eut donné un peu imprudemment sa démission, Maspero reprit sa place et en 1914 M.Lacau put lui succéder. Il était secondé par un état-major où figuraient du côté français : Daressy, Lefebvre, Gauthier, Pillet, un savant égyptien et des Anglais.

Lorsque la sagesse du roi Fouad eut rendu l'Egypte indépendante, le nouveau souverain n'eut pas un instant l'idée de se priver du concours de M. Lacau et de ses collaborateurs européens. Cependant sous son impulsion l'Egypte s'efforçait de constituer une équipe d'égyptologues capable d'assurer un jour l'enseignement dans les Facultés et l'administration du Service et du Musée. Lors-

que M. Lacau, en 1936, dut rentrer en France, aucun accord diplomatique ne pouvait contraindre l'Egypte à faire appel encore à un savant français. C'est ce qu'elle fit néanmoins. M. le Chanoine Drioton fut nommé directeur général.

Le successeur du roi Fouad, le roi Farouk, s'inspira de l'exemple donné par son père. Son appui ne fit jamais défaut au Chanoine Drioton, et tous les savants français qui ont travaillé en Egypte dans ces 17 dernières années n'ont eu qu'à se louer de l'extrême courtoisie du souverain, qui, d'autre part, ne négligeait rien pour développer l'instruction dans son pays à tous les degrés, et pour encourager de la manière la plus efficace les vocations qui se manifestaient parmi les étudiants égyptiens pour la préhistoire, pour l'égyptologie, pour l'étude du copte. Ces efforts ont porté leurs fruits. Nous avons maintenant un grand nombre de collègues égyptiens. Aussi tout naturellement ceux-ci prenaient place dans l'administration du Service et dans celle du Musée. Dans ces derniers temps, les inspecteurs généraux, les conservateurs et réparateurs étaient tous des Egyptiens. Il n'y avait plus au Service que quatre Français : le directeur, deux architectes et le secrétaire de rédaction des Annales du Service. Cette évolution était dans la nature des choses et devait se poursuivre jusqu'à son terme : un Service administré uniquement par des Egyptiens, mais nous regrettons qu'elle ait été accompagnée par des campagnes calomnieuses dans la presse et la radio, qui se sont exercées d'abord contre les conservateurs européens du Musée et enfin contre le propre directeur du Service.

Puisque le Service est arrivé à un tournant de son histoire, nous pouvons dresser avec fierté le bilan de ce qui a été fait sous la direction des savants français, de Mariette à Drioton :

Les monuments de Philae et les temples de la Nubie sauvés des dévastations que pouvait entraîner la construction du barrage d'Assouan ; la salle hypostyle, Edfou,

Kom Ombo, Abydos maintes fois restaurés, tous les grands sites explorés, surveillés, ouverts aux touristes et aux savants ; le petit Musée de Boulaq devenu le premier du monde en son genre ; une collaboration cordiale et féconde avec les institutions étrangères qui demandaient à prendre part à l'exploration archéologique et, du côté des publication, sans remonter aux vieux ouvrages de Mariette et de Morgan, toujours utiles d'ailleurs, les magnifiques collections qui sont la joie des bibliophiles et des savants : les Annales du Service des Antiquités, fondées par V. Loret, le Catalogue général du Service des Antiquités, dont Maspero fut le créateur et longtemps l'animateur ; et d'autres séries non moins utiles comme : les Temples immergés de la Nubie, les Excavations at Saqqarah, les Cahiers des Annales, et j'en passe.

Le rôle des savants égyptiens qui vont avoir, presque seuls, la charge de conserver les antiquités pourra sembler difficile. Nous les assurons que nous suivrons leurs efforts avec une vive sympathie et nous espérons que la collaboration qui a existé jusqu'à ces derniers temps entre le Service, l'Institut français et les différentes missions puisse continuer pour le plus grand bien de la science que nous aimons.

∴

Rapport annuel du Trésorier.

(Voir page suivante).

Rapport annuel du Trésorier

BILAN DE L'EXERCICE 1951-1952

RECETTES		DÉPENSES	
Cotisations	182.000 »	Secrétariat	6.966 »
Ventes Tomes VI	106.750 »	Impressions	119.926 »
Ventes Tomes VII	8.000 »	Timbres et fournitures	18.970 »
Ventes Tomes VIII	127.500 »	Reconstitution des réserves (somme prélevée en 1951-1952)	16.691 »
		Remboursement à l'Imprimerie Nationale :	
		Tome VII	8.000 »
		Tome VIII	127.500 »
		Provision pour couverture des dépenses jusqu'au 1er trimestre 1953	126.197 »
	424.250 »		424.250 »

N. B. — Nous avons reçu du C.N.R.S. une somme de 400.000 francs à titre de subvention pour le tome IX.
Cette somme n'est pas reprise au présent bilan. Elle doit être reversée à l'Imprimerie Nationale dès parution du volume.

Renouvellement des membres élus du Comité.

A) ***Membres renouvelables :***

Les membres rééligibles en 1952, présentés sur le **bulletin de vote : MM. Cavaignac, Dussaud, Gabra, Peytel, Pirenne,** ont tous les cinq été réélus.

B) *Nouveaux membres :*

M. Charles-Roux et Cl. Schaeffer, **respectivement proposés** en remplacement de M. D. David-Weill, décédé, et de **M. Malinine, nommé directeur d'études à l'Ecole Pratique** des Hautes Etudes (devenu de ce fait membre de droit du Comité), ont été choisis, par voie, comme Membres Elus du Comité.

*
* *

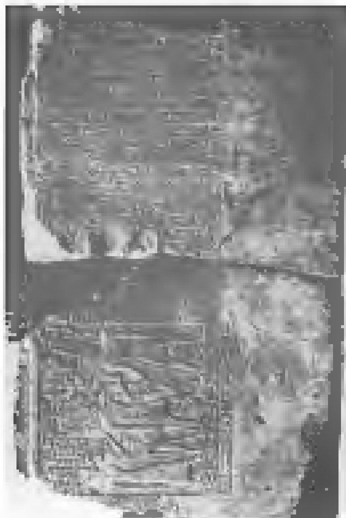
Communications.

E. Drioton, très chaleureusement accueilli par de longs applaudissements, fit un remarquable exposé relatif à un bas-relief dont le complément épigraphique a été récemment mis au jour, à Karnak : **Un document sur la vie chère à Thèbes, au début de la XVIIIe dynastie.**

Le rapport de **M. Lauer** — reparti en Egypte — sur ses **récents travaux à Saqqarah** (1951-1952) fut lu par **M. Daumas**, lequel nous résuma ensuite, trop brièvement, regrettons-le, une très originale étude motivée par la découverte qu'il fit du **trône d'une statuette de Pépi Ier à Dendara.** **M. P. Barguet** évoqua rapidement la reconstitution de la seconde statue colossale d'Aménophis III, exhumée par Robichon et son équipe à Karnak-Nord.

M. J.-S. F. Garnot, excusé, ne put venir parler du récent **Congrès d'Ethnographie** tenu à **Vienne** au cours de l'été dernier. — Enfin, faute de temps, la communication de **M. J. Leclant : Le XIIIe Congrès International des Orientalistes à Istanbul**, et celle de **M. P. Montet : Le nom égyptien de Thmouis**, ne purent être faites.

La séance fut levée à 19 heures 15.



UN DOCUMENT SUR LA VIE CHÈRE A THÈBES AU DÉBUT DE LA XVIII[e] DYNASTIE

par Étienne DRIOTON

En 1935 le directeur des travaux du temple de Karnak, M. Chevrier, faisait sortir du remplissage du Troisième pylône un bloc de calcaire portant en bas-relief le roi Ahmosis offrant le pain blanc à Amon-Rê, en compagnie de la reine Ahmès-Néfertari et d'un très jeune prince encore anonyme, identifiable. Cinq colonnes de texte, à l'extrémité droite du bloc, et deux lignes en bas résumaient la scène. Ce document fut inventorié (?) et reproduit par M. Chevrier dans son rapport annuel (1).

Une édition du texte, d'après l'héliogravure des fouilles, avec quelques commentaires, furent donnés l'année suivante en 1937, par Kees: Die Königin Ahmes-Nofretere als Amonspriesterin, dans les Nachrichten von der Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen, Philologisch-historische Klasse, Fachgruppe I, Altertumswissenschaft, Neue Folge, Band II, Nr. 5, pages 107-118. Ce mémoire fut recensé par M. Wolf, dans l'Orientalistische Literaturzeitung, tome XLIII (1940), col. 12 et suiv., et par M. Sainte Fare Garnot, dans la Revue de l'Histoire des Religions, tome CXXXIII (1947-1948), p. 192. Le texte publié par M. Kees fut utilisé par M. Sander-Hansen dans son ouvrage Das Gottesweib des Amun, paru à Copenhague en 1940.

Ce fut à ce moment que M. Chevrier, poursuivant son exploration à l'intérieur du Troisième pylône, en trouva la suite de l'inscription sur une dalle de calcaire et dimensions sensiblement égales à celles de la première. Ce nouveau bloc comporte dix-huit colonnes (?) de texte verticales et le complément de la première ligne horizontale. Sauf une large brèche, par bonheur à l'angle supérieur droit du premier bloc et quelques mutilations aux bords des deux blocs, le document est donc maintenant au complet. (Fig. 1)

Il offre un contenu auquel on ne s'attendait guère. C'est le compte rendu des formalités accomplies pour introniser la reine Ahmès-Néfertari, épouse d'Ahmôsis, dans la fonction de Second prophète d'Amon. La traduction préliminaire que nous en donnons devra certainement être améliorée par une étude plus approfondie des termes juridiques employés et des institutions administratives dont il est fait mention.

|1| [L'an ...], *IVᵉ mois de l'Inondation, jour 7, sous la Majesté du Roi de Haute et Basse Egypte Nebpehtirê, fils de Rê Ahmôsis, qu'il vive éternellement et à jamais !*

Il fut fait en présence |2| [des magistrats] *du territoire de la Ville et des commissaires du Temple d'Amon, ce qui avait été dit à la Cour* |3| .... *la fonction de Second prophète d'Amon à l'Epouse du Dieu et* [grande] *Epouse du Roi* |4| [Ahmès-Néfertari, qu'elle vive !] .... *en propriété de fils en fils, d'héritier en héritier* |5| .... *tous les* ...., *éternellement et à jamais, parce que la fonction* |6| .... *j'ai vu le dieu* |7| .... *devant moi.*

DECOMPTE :

Or |8| *livres* (*šn*) (2)	160
Argent	250
Cuivre : 67 diadèmes (?) valant chacun 6 livres. Je les lui donnai pour |9| 4 (3). *Total*	200
Vêtements : 200, à 400 livres. Je les lui donnai pour .... *livres*	200
Voiles de chevelure : 80 |10| *à 210 livres. Je les lui comptai à*	150
Pots d'onguents : 13, à 78. Je les comptai à	50
Somme totale : |11| .... *livres*	1.010

Je lui donnai un serviteur et une servante, 400 boisseaux de blé et 5 kherou de terrain, en plus |12| *de ces* 1.010 *livres, alors que sa fonction comportait des honoraires de 600 livres.*

Elle donna quittance pour cette fonction quand elle fut payée (4). |13| *Elle dit : « Je suis satisfaite par ces honoraires ». On agit conformément à cela, de façon que ce ne pût être troublé* |14| *par qui que ce fût éternellement et à jamais. Elle prêta à ce sujet le Serment du Seigneur.*

Vinrent vers elle les |15| *magistrats de la Ville et les commissaires du Temple d'Amon, pour enregistrer cette fonction portée en possession de l'Epouse du Dieu et grande Epouse du Roi* |16| *Ahmès-Néfertari, qu'elle vive !, et faire la vêture du vêtement bénéficial* (5) *au moyen de l'un des 200 vêtements* |17| *que ma Majesté avait donnés alors qu'elle était pauvre et sans fortune. De plus, ma Majesté fit construire* |18| *pour elle une maison, prévenant toute plainte qu'elle pourrait exprimer en lui donnant son frère pour la servir en épargnant le tracas.*

|19| *Alors elle rendit grâces à Dieu pour Sa Majesté en présence des courtisans, en disant : « Il m'a habillée* (6) *alors que je n'avais pas* |20| *de fortune ; il a fait que je fusse riche, alors que j'étais pauvre ».*

Lorsque ç'eut été scellé en présence du roi lui-même, |21| *l'acte de propriété fut placé près de l'Image tutélaire, Amon, dans sa fête de Khoiak* |22| *à Louxor* (?), *en présence du roi lui-même, en présence de l'Epouse du Dieu et grande Epouse du Roi Ahmès-Néfertari, qu'elle vive !, devant* |23| .... *tous ensemble, les Amis qui étaient à la suite de Sa Majesté* |24| *et le Conseil au complet.*

La Majesté de ce dieu dit alors : « Je suis (6 bis) *son garant. Il n'arrivera jamais qu'il soit contesté par aucun roi qui se lèvera parmi les générations futures, mais, l'Epouse du Dieu Néfertari, cela lui appartient héréditairement pour toujours et à jamais, comme sa fonction* [25] | *d'Epouse du Dieu. Personne n'en parlera que moi. Quelqu'un d'autre ne pourra pas en parler* (7). »

Ce n'est pas ici le lieu de s'attacher au principal de la question, les renseignements apportés à l'histoire de la prêtrise féminine d'Amon par ce nouveau document. En se servant uniquement de son *incipit* et de son *desinit*, qu'il pouvait seuls connaître en 1937, M. Kees en a déjà fait admirablement le point dans son mémoire mentionné plus haut. Le complément d'inscription nouvellement découvert n'ajoute rien que d'épisodique sur ce sujet. D'autre part, les formalités administratives auxquelles il fait allusion devront faire l'objet d'une étude approfondie.

Recueillons seulement quelques nouveautés qu'il est intéressant de signaler dans ce document.

C'est en premier lieu, d'après les légendes du bas-relief, l'existence d'un fils d'Ahmôsis et de Néfertari nommé Ahmès-ânkh, si l'on adopte cette lecture. Ce prince est qualifié de « fils aîné du Roi », *sȝ-nswt wr*, et il devait être encore dans la prime enfance (car il est représenté nu) au moment de l'érection de la stèle, dont la date est malheureusement mutilée (8). Ce pourrait être, à la rigueur, le premier des quatre fils jusqu'à présent connus d'Ahmôsis et de Néfertari, Ahmès-Sapaïr, ainsi du moins l'estime M. Kees (9). Ce prince serait donc représenté ici avant qu'il n'ait reçu son curieux surnom de *Fils du Créateur*, c'est-à-dire d'Amon. Dans ce cas, il faudrait lire son nom simplement Ahmès, dans un cartouche, avec l'adjonction « qu'il vive ! ». Toutefois, il me semble préférable, jusqu'à nouvel ordre, de voir dans cet enfant un premier fils d'Ahmôsis et de Néfertari, jusqu'à présent inconnu et disparu prématurément (10), nommé Ahmès-ânkh.

En ce qui concerne le lexique, notons la curieuse expression *tp.w-m-mȝs.wt*, des lignes 14-15, qu'il faut sans doute transporter dans la lacune de la ligne 2. Elle signifie littéralement *les « tête-au-genou »*. Elle est à rapprocher de l'expression connue *tp ḥr mȝs.t* (*Wb* II, 32, 10), « la tête sur le genou », employée pour décrire la position d'un homme prostré dans la douleur. Toutefois, la préposition est différente. *M* est pris dans son sens local et veut dire, dans l'espèce, « à hauteur de ». Le tout se réfère à l'attitude du personnage assis sur une natte, les genoux relevés devant lui. C'était ainsi que l'on représentait les membres des tribunaux divins, en particulier de celui d'Osiris, au chapitre CXXV du Livre des Morts. L'expression qui désigne *les assesseurs, les magistrats*, est employée comme un pluriel à la ligne 2, mais comme un collectif féminin aux lignes 14-15.

Le terme *kherou*, de la ligne 11, est lui aussi nouveau. C'est le nom d'une mesure de superficie, de valeur encore inconnue.

La mention de la fête de Khoiak (*m ḥb.f n kȝ-ḥr[-kȝ]* lignes 21-22) est sûre, malgré la mutilation du texte. C'est désormais la première attestation de cette solennité, dont le plus ancien témoignage se référait jusqu'à présent à l'an IX d'Aménophis I, au verso du Papyrus Ebers.

Un mot qui, à première vue, semble nouveau est *šnˁ* (variante , ligne 8), qu'on retrouve huit fois dans ce texte pour désigner l'unité monétaire servant à établir le prix des objets. Nous l'avons traduit commodément par livre, on verra tout à l'heure pourquoi. Dans cet emploi, le terme paraît faire double emploi avec celui de , variante (Pap. math. Rhind, XIX, n° 62) (11),

šʿty (?), qui apparaît sous la XVIIIe dynastie pour désigner une monnaie de compte représentant la valeur d'un poids de 7 grammes 1/2 d'or (12).

En fait, les deux mots sont interchangeables, comme le montre une variante de la finale du chapitre CXXIX du Livre des Morts dans le tombeau de Ramsès VI (13) et dans la recension de Lepsius (14) :

Ramsès VI :

Lepsius :

Ramsès VI :

Lepsius :

ỉr dkr n ḥm.t-wꜣḏ.t ḏd-tw-f r ḥsbw-wꜣḏ.w pꜣ ỉrw { *šnʿ* / *šʿty* } *ỉm-f*

« Quant à la poudre de *ḥm.t-wꜣḏ.t*, on l'appelle *ḥsbw-wꜣḏw*, ce dont on fait { le *šnʿ* / le *šʿty* (?). »

Je propose de conclure qu'il s'agit en réalité du même mot, sous deux formes et deux orthographes différentes : *šnʿ* étant la forme masculine à orthographe pleine et *šnʿ.t* la forme féminine à orthographe simplifiée du type *rmṯ* (15). La valeur de cette monnaie de compte étant de 7 grammes 1/2 d'or, soit 23,30 francs-or, cela la situe

aux environs de la livre-or anglaise, dont la valeur est de 25 francs-or. C'était donc la « livre pharaonique ».

La seule difficulté importante dans la lecture du texte se rencontre à la ligne 8, pour la détermination des 67 objets de cuivre consignés à Néfertari pour la somme de 200 livres. Le mot est en lacune par suite d'une cassure de la pierre. Il en reste :



Une restitution *ꜣkḥ* « hache de guerre » (*Wb* I, 22, 1) semblerait, à première vue, la plus probable. En effet, des haches de ce genre, en or et en argent, sont mentionnées dans la liste des récompenses reçues, à la même époque, par Ahmès-Pennekhbet (16) et, si l'on objectait qu'un cadeau de cet ordre convenait peu à une femme, il serait facile de faire remarquer que le trésor funéraire de la reine Iâh-hetep I en comportait douze, dont trois grandes en cuivre avec incrustations d'or et d'argent (17).

Toutefois, la valeur de 6 livres pièce attribuée à ces objets offre à cette restitution un obstacle insurmontable. Il paraît en effet impossible qu'une hache en cuivre, si travaillée fût-elle, ait pu atteindre le prix de 140 francs-or, soit environ 26.600 francs-papier.

C'est pourquoi j'ai adopté une autre interprétation, également acceptable, d'après ce qui reste du mot : *mḏḥ* « diadème » (*Wb* II, 190, 1). Il s'agirait alors de ces diadèmes en cuivre ouvragé, dont Madame Gauthier-Laurent (18) a étudié récemment les pro-

totypes d'Ancien Empire. Ornés sur leur pourtour, comme on le voit sur les monuments figurés, de fleurs de lotus en métal, ils pouvaient atteindre un prix considérable. De plus, ce genre d'objets cadre mieux avec les accessoires de toilette féminine, vêtements, voiles de chevelure, parfums, qui constituaient le reste du trousseau offert à sa femme par Ahmôsis.

Les renseignements d'ordre financier tirés de cette nouvelle inscription viennent s'ajouter, et non sans intérêt, à tant d'autres indications éparses sur le prix des objets, qui doivent permettre d'écrire un jour l'histoire économique de l'Egypte ancienne. Il en ressort que la vie était assez chère à Thèbes, au lendemain de la guerre de libération contre les Hyksôs, puisqu'un vêtement de femme, qui n'était à cette époque qu'une sorte de fourreau, y coûtait environ 46 francs-or, soit environ 9.000 francs-papier ; un voile de chevelure, parce que le tissu en était sans doute plus délicat, en valait 61, soit environ 11.660 francs-papier, et qu'il fallait en mettre jusqu'à 140, soit 26.600 francs-papier, pour un pot de parfum de bonne qualité. C'était également, nous venons de le voir, le prix d'un diadème en cuivre ouvragé, si notre interprétation du texte est exacte. Certes, le traitement normal, qui se montait à environ de 14.000 francs-or, d'un second prophète d'Amon, permettait à celui-ci de faire face honnêtement aux dépenses journalières dans un tel état de choses. Mais il va sans dire qu'en lui attribuant un traitement exceptionnel de 23.500 francs-or, autrement dit de 4.465.000 francs-papier, le roi Ahmôsis accordait à son épouse Néfertari un témoignage d'attachement qui était loin d'être platonique.

---

(1) CHEVRIER, *Rapport sur les travaux de Karnak* (1935-1936), *dans* les *Annales du Service des Antiquités de l'Egypte*, XXXVI (1936), p. 137 et pl. II, 1.

(2) Voir plus loin le commentaire de ce mot.

(3) Le chiffre 4 semble bien avoir été mis ici par erreur pour 3. Il faut en effet 67 diadèmes à 3 livres seulement pour atteindre le chiffre de 201, soit pratiquement 200.

(4) Sur le sens de ce mot, cf. MALININE, *Notes juridiques*, dans le *Bulletin de l'Institut Français du Caire*, XLVI (1941), p. 103-110.

(5) Mot à mot : « du vêtement de paiement », c'est-à-dire du vêtement fourni pour honoraire. De tels vêtements, sortis des ateliers royaux, constituaient, par leur qualité, une sorte d'uniforme officiel, qui faisait l'objet d'une cérémonie de vêture.

(6) Il ne semble pas qu'il faille attribuer ici au mot *hbs* le sens d' « épouser », qu'il a pris plus tard dans les contrats démotiques. SPIEGELBERG, *Der Papyrus Libbey*, Strasbourg, 1907, p. 6 et 7, note 3.

(6 *bis*) Le garant de l'acte de propriété.

(7) C'est-à-dire le remettre en question.

(8) D'après M. Kees (*Op. cit.*, p. 109-110), l'inscription paraît à dater d'une des années V à X.

(9) KEES, *op. cit.*, p. 109.

(10) Probablement, d'après M. Kees (*Op. cit.*, p. 119), vers l'âge de six ans.

(11) GARDINER, *Four papyri of the 18th. Dynasty from Kahun. Note on the « ring » and its relation to the dbn*, dans la *Zeitschrift für ägyptische Sprache und Altertumskunde*, XLIII, p. 45-47.

(12) WEILL, *La kite d'or de Byblos*, dans la *Revue Egyptologique*, nouvelle série, II (1924), p. 21-37. *L'unité de valeur shat et le Papyrus de Boulak n° 11*, dans la *Revue de l'Egypte ancienne*, I (1927), p. 45-87. SOTTAS, *En ce qui concerne le Papyrus de Boulak, n° 11*, dans la *Revue de l'Egypte ancienne*, II (1929), p. 97-98.

(13) NAVILLE, *Das ägyptische Totenbuch der 18-20. Dynastie, II*, pl. 236, *Te*. Collationné sur photographie par M. Clère.

(14) Chapitre CXXIX, ligne 7.

(15) Cf. aussi [hiéroglyphes] pour *hmag*, JUNKER, *Giza* VIII, p. 120.

(16) SETHE, *Urkunden der 19. Dynastie*, p. 39, lignes 1-3.

(17) VERNIER, *Bijoux et orfèvreries*, I, p. 205-209.

(18) GAUTHIER-LAURENT, *Couronnes d'orfèvrerie à bandeau de soutien de l'Ancien Empire*, dans la *Revue d'Egyptologie*, 8 (1951), p. 79-90.

APPENDICE

Copie des textes de la stèle

Le dieu : ① ② ③

Le roi : ① ② ③

Le prince :

La reine. ① ② ③

Texte : ① ②

③ ④ ⑤ ⑥ ⑦



Fig. 2 Mur à redans de la nouvelle Pyramide à degrés de Saqqarah

LA CAMPAGNE 1951-1952 A SAQQARAH

par Jean Philippe LAUER

L'événement majeur de cette dernière campagne a été sans conteste la découverte, par notre collègue Monsieur Zakaria Goneim, d'une nouvelle enceinte bastionnée et à redans remontant à l'époque de la IIIe dynastie et située à quelque 150 mètres au sud-ouest de celle du roi Zoser. Il s'agit là d'un vaste ensemble rectangulaire d'environ 385 × 170 mètres, qui fut, après coup, encore agrandi vers le Nord, atteignant alors 550 × 170 mètres. En raison de cet agrandissement, la construction de la face initiale nord à redans fut interrompue au niveau de 3 m. 10, et un vaste terre-plein de pierraille fut appliqué contre elle, ce qui la préserva providentiellement de l'exploitation de ses blocs de parement en calcaire fin par les carriers qui détruisirent, au contraire, partout ailleurs l'enceinte bastionnée.

Cette magnifique muraille (voir fig. 2), demeurée ainsi intacte depuis lors sur une longueur de 80 mètres, présente exactement le même décor que l'enceinte de la Pyramide à degrés : mêmes largeur et profondeur des redans, mêmes dimensions de courtines et de bastions, figurat on semblable de portes à deux vantaux fermés. Si les lignes et le décor extérieurs sont ainsi rigoureusement identiques, la structure, au contraire, diffère très nettement : d'une part, l'appareil est ici beaucoup plus grand que là : 0 m. 50 à 0 m. 52 de hauteur d'assises, au lieu de 0 m. 24 à 0 m. 26 dans la partie inférieure de l'enceinte de Zoser ; d'autre part, le calcaire fin qui atteignait dans cette dernière, suivant les points, de 2 m. 30 à 4 m. 70 d'épaisseur, se trouve réduit ici à une seule rangée de blocs ne mesurant que de 30 à 50 centimètres d'épaisseur. Ces deux points sont de très grande importance pour la datation du monument. Ayant pu, en effet, constater une tendance très nette à l'accroissement de la hauteur de l'appareil

au cours même de la construction de la Pyramide à degrés et de son enceinte, il est certain que le mur nouvellement découvert, qui a une hauteur d'assise double de celui du roi Zoser, ne peut que lui être postérieur. Quant à l'économie de calcaire fin dans les revêtements, elle marque également une construction plus évoluée, parce que plus rationnelle.

Des sondages furent ensuite effectués en divers points de l'enceinte et, en particulier, au centre géométrique du rectangle avant son allongement vers le Nord, où apparut une construction arasée et faite de plusieurs tranches de gros moellons en calcaire local ; chacune de ces tranches mesure environ 2 m. 70 d'épaisseur et les lits de leurs assises sont deversés normalement aux faces de parement qui présentent un fruit très accusé. Ce mode tout à fait particulier de construction ne se rencontrant que dans les pyramides à degrés (à Saqqarah, à Zaouiet el Aryan et à Meidoum), il nous est apparu évident que nous avions là les vestiges d'une nouvelle pyramide de ce type, et que ce vaste ensemble était ainsi certainement un monument funéraire royal légèrement postérieur au règne de Zoser. Il s'agirait peut-être de la tombe de son successeur Sanakht, et nous espérons que les fouilles qui doivent se poursuivre cette année pourront nous en apporter la confirmation.

En ce qui concerne nos propres travaux, nous avons partagé notre activité entre cinq points principaux :

1° La reconstitution de l'entrée du mur d'enceinte de Zoser ;

2° L'achèvement du déblaiement du groupe des tombes de Icheti, de Neferkhouou Ptah et de Sebekemkhent ;

3° Des sondages complémentaires autour de l'hémicycle des poètes et philosophes du Sérapéum ;

4° Le dégagement de l'angle sud-est de la pyramide d'Ouserkaf et de sa face orientale ;

5° L'installation d'éclairage électrique dans divers monuments

I. — *Reconstitution de l'entrée du mur d'enceinte de Zoser*

Nous avons poursuivi méthodiquement ce travail de reconstitution suivant les principes de l'*anastylose*, comme nous avons déjà eu l'occasion de l'exposer ici antérieurement. Nous sommes arrivés maintenant tout près du but que nous nous étions assigné lorsque nous sommes rentrés à Saqqarah après la guerre, en 1945-46. Il ne nous reste plus ainsi, pour obtenir en façade la reconstitution complète des deux bastions projetés et de la courtine les reliant, qu'à y placer l'assise terminale du parapet du chemin de ronde, assise haute d'une trentaine de centimètres. Cette assise, cependant, sera particulièrement délicate à recomposer, car il ne subsiste d'elle que peu de blocs en bon état, et il conviendra de reconstituer en même temps la face du parapet vers le chemin de ronde, ainsi que le talus de ce dernier vers l'intérieur de l'enceinte, travaux qui prendront certainement encore toute la campagne prochaine.

Néanmoins, l'effet évocateur de la magnifique enceinte au temps du roi Zoser, que nous recherchions, est dès maintenant obtenu. Il suffira, pour réaliser intégralement notre projet publié en 1947 (1), d'harmoniser les deux chutes de murailles en ruines qui épaulent, au Nord et au Sud, les bastions ainsi reconstitués.

II. — *Achèvement du déblaiement du groupe des tombes d'Icheti, de Neferkhouou-Ptah et de Sebekemkhent.*

Du 16 novembre au 15 janvier dernier, nous avons employé la petite équipe d'une quinzaine d'hommes, dont nous pouvions disposer durant cette campagne pour des deblaiements, à terminer celui du groupe de ces trois tombes situées contre l'enceinte occidentale de Zoser, à une centaine de mètres de son angle nord-ouest. Deux puits importants restaient en particulier à explorer, ce que nous n'avions pu faire encore faute des cordages nécessaires. Ceux-ci ayant été enfin obtenus, nous avons achevé d'abord le vidage du puits où nous avions dû nous

(1) *Ann. Serv. Antiq. Egypt*

arrêter après l'extraction de la stèle de Sebekemkhent et de différents blocs inscrits ayant appartenu à sa chapelle, qui y avaient été precipites lors de la violation du monument. A plus de 20 mètres de profondeur, nous avons retrouvé successivement dans le remplissage les fragments de trois jolies statuettes finement modelees en calcaire et portant chacune, gravé sur son socle, le nom du directeur du palais et ami unique Sebekemkhent L'une de ces statuettes représente ce personnage curieusement accroupi avec le genou gauche au sol et la jambe correspondante repliee derriere le talon droit, tandis que les deux autres le montrent assis sur un siège. Sur l'une de ces dernières, il n'a aucune parure, alors qu'il porte collier, bracelets et pagne plissé sur l'autre, ainsi que sur celle où il est accroupi. Dans les trois cas, il est coiffé de la perruque longue, mais celle-ci, sur la statue assise avec parures, semble maintenue par une sorte de jugulaire s'élargissant sous le menton.

Parmi les quelques objets recueillis ensuite, il ne convient de citer qu'une petite table d'offrandes demi circulaire en calcaire, inscrite également au nom de Sebekemkhent et contenant un coulis de plâtre où avaient été modelés des grains de blé. Le fond du puits fut atteint à 23 m. 70, mais la couche rocheuse en ce point étant fort mauvaise, nous avons dû, par suite d'un eboulement, abandonner le déblaiement de la chambre sépulcrale assez vaste qui ouvre sur la paroi occidentale du puits et qui avait comporté un décor sur enduit, ainsi qu'en témoignent les quelques menus fragments retrouvés dans le remplissage que nous avons pu extraire.

Le second puits fut presque certainement celui de Neferkhouou Ptah, dont la stèle se trouve tout près à l'Est, à l'intérieur du mastaba de brique crue, contre lequel fut adossée la stèle de Ikheti Il est très large à son embouchure, où il mesure environ 2 m. 80 de côté, dimension ramenée quelques mètres plus bas à 2 m. 10 Son déblaiement fut cependant tres décevant, ne nous livrant que quelques statuettes en bois de serviteurs, plus ou moins mutilées. Le fond du puits est à 19 m. 35 et ouvre vers l'Ouest sur une chambre à peu près rectangulaire, oblongue dans le sens nord-sud et mesurant en

moyenne 5 m. 20 × 3 m. 10 Cette chambre aux parois brutes taillées dans le roc ne présente aucune trace d'un décor sur enduit. Elle contient une grande cuve de sarcophage monolithe en calcaire simplement dégrossi, avec son couvercle en place et sans aucune inscription. La face meridionale de la cuve a été perforée par les voleurs, qui n'y ont rien laissé. Il ne subsistait rien non plus dans la chambre, sauf un gros vase de calcaire non év. é et une coupe de terre cuite.

Les quelques dégagements qui furent en outre nécessaires pour effectuer le relevé de cet ensemble de tombes, amenèrent la decouverte de deux stèles La première est encore à sa place dans l'énorme butte située immédiatement au nord du mastaba : c'est la stèle de Akhethetep dont le beau nom est Ipi, où l'on relève les cartouches de Meriré (Pépi Ier) et Merenré. Quant à la seconde, dont une tranche verticale manque sur la droite, elle devait être adossée au mastaba de Neferkhouou Ptah, comme celle de Ikheti, et au sud de celle-ci. Elle a été culbutée dans une sorte de *serdab* disposé vraisemblablement derrière son emplacement et dans le massif du mur oriental du mastaba Elle est au nom de l'*imakhou* Ankh

III. — *Sondages complémentaires autour de l'hémicycle des poètes et philosophes du Sérapéum*

Ces sondages furent effectués dans le but de preciser davantage le contour de cet « hémicycle », en vue de l'étude que M Charles Picard a entreprise avec notre collaboration, sur l'ensemble des statues grecques du Sérapeum, et qui sera publiee ulterieurement dans les cahiers des Annales du Service des Antiquités de l'Egypte L'hémicycle, dont les statues furent jetées à bas vraisemblablement sous Constantin, avait alors été dépouillé de ses pierres de revêtement en calcaire fin, et lorsque quelques dizaines d'années plus tard on decida de redresser ces statues, sans doute lors de la réaction du paganisme à tendance néo platonicienne, qui eut lieu sous Julien l'Apostat, on se contenta de les replacer tant bien que mal sur le noyau de blocaille en calcaire grossier de l'édicule.

Nous signalerons ici simplement l'intéressante découverte que nous avons faite cet hiver de la tête de l'un des personnages de l'hémicycle, au visage malheureusement fort mutilé. Cette tête ceinte d'un diadème formé d'un double ruban est imberbe, mais porte de légers favoris. Ces particularités réduisent grandement le nombre des personnages auxquels elle aurait pu appartenir, et M. Charles Picard, après en avoir discuté avec nous et avoir mûrement étudié la question, est arrivé à la conclusion qu'elle fut la tête de Démétrios de Phalère, dont la statue est, à son avis, accoudée sur un *hermès* de Sérapis, la voisine de celle de Pindare. Démétrios, l'ami de Ptolemée Sôter, qui avait été chargé par lui de composer les hymnes à Sérapis, nécessaires au nouveau culte, s'était ainsi fait figurer parmi les sages de l'hémicycle. Ce fait date ce curieux monument du règne de Ptolémée Iᵉʳ, car nous savons que Démétrios tomba en disgrâce dès l'avènement de Ptolémée II.

IV. — *Degagement de l'angle sud-est de la pyramide d'Ouserkaf et de sa face orientale*

Nous signalions ici même l'année dernière, à pareille époque, que nous n'avions pu encore déterminer de façon certaine les limites précises de la base de cette pyramide, et qu'il convenait surtout de compléter le dégagement de son angle sud-est et de sa face orientale, afin de tenter en même temps de restituer le plan de la petite chapelle, dont quelques maigres vestiges avaient été dégagés en 1928 par C. M. Firth.

Nous n'avons pu entamer ces travaux que le [illegible] janvier, et ceux-ci durent être interrompus à la mi-mars faute de crédits, pour être repris un mois plus tard jusqu'au 15 mai, grâce à une petite somme supplémentaire d'une centaine de livres qui me fut accordée par notre directeur général, M. Drioton. Ces recherches entrecoupées et avec de très faibles moyens nous permirent néanmoins d'obtenir les résultats espérés. La longueur du côté de la pyramide était bien de 140 coudées, soit 73 m. 45, comme nous le supposions. Les traces de l'enceinte vers l'Est ont été retrouvées : celle-ci prolongeait

exactement la façade orientale du temple, sa face extérieure se trouvant à 30 coudées de celle de la pyramide.

Enfin nous avons réussi à restituer de façon précise le plan de la chapelle accolée à cette face orientale de la pyramide. Il comportait une salle centrale pavée de basalte, dont la toiture avait été portée par deux piliers de granit et où devait s'effectuer le rite des offrandes devant la stèle à laquelle de nombreux fragments de quartzite recueillis à proximité ont dû appartenir. Une rigole d'écoulement est encore visible à la surface des blocs de granit disposés sous le seuil disparu de l'entrée de la chapelle et dans l'axe de celle-ci. Deux petites chambres oblongues étaient, en outre, réparties symétriquement au nord et au sud de la salle centrale, à laquelle elles étaient reliées par des portes avec seuils de granit. Le contour extérieur du plan de la chapelle forme, par rapport à la pyramide, une saillie rectangulaire de 10 coudées sur 40, la plus grande dimension étant nord-sud.

Nous exposons en détail ces résultats qui nous permettent maintenant de restituer l'ensemble du plan du temple haut de la pyramide d'Ouserkaf, dans un article spécial à paraître dans les Annales du Service des Antiquités. Il nous restera encore cette saison à effectuer quelques contrôles en divers points du temple et à repérer si possible la voie qui reliait le temple à la vallée.

V. — *Installations d'éclairage électrique*

1° Dans le Sérapéum et le mastaba de Ti.

Ayant obtenu cette année un nouveau groupe électrogène, nous avons rétabli l'éclairage que nous avions déjà réalisé en 1936 dans ces deux monuments et qui fut interrompu pendant la guerre. Alors que l'installation de Ti était demeurée pratiquement intacte, dans le Sérapéum, au contraire, toutes les lampes et une importante partie des fils avaient été enlevés pour être utilisés ailleurs, si bien que presque tout y était à refaire.

Nous avons ainsi réinstallé au Sérapéum le même système d'éclairage qu'auparavant : des lampes, dissi-

mulées en contre-bas de la galerie centrale dans les vastes niches qui contiennent chacune l'un des vingt-quatre sarcophages de granit des Apis, illuminent en premier plan ces énormes cuves aux couvercles entr'ouverts et projettent indirectement sur la galerie une clarté très suffisante pour s'y diriger. Tout en gardant l'impression de mystère, cet éclairage permet au visiteur d'avoir une vue d'ensemble de cette magnifique galerie souterraine, qui s'étend sur près de deux cents mètres, sans changement de direction appréciable.

2° Dans la Pyramide à degrés.

Un petit groupe électrogène mobile s'étant trouvé disponible au Service des Antiquités, nous avons pu réaliser le projet, que nous caressions depuis plusieurs années, d'éclairer le puits central et le caveau de granit du roi Zoser sous la Pyramide à degrés par la galerie creusée à l'époque Saïte et débouchant dans la grande cour méridionale. Cette galerie, au sol horizontal situé seulement à 5 m. 80 au-dessous de la base de la Pyramide, est d'accès extrêmement facile et permet d'atteindre sans fatigue le plein cœur du monument au sommet de son vaste puits béant sur une vingtaine de mètres de profondeur, depuis qu'il fut vidé par les explorateurs Saïtes. Ces derniers, véritables précurseurs des archéologues modernes, avaient en effet décidé, par esprit de recherche désintéressée, semble-t-il, de reconnaître le dispositif du caveau de Zoser devenu dangereux et difficilement intelligible après les atteintes des premiers violateurs. Celles-ci, qui s'étaient produites probablement déjà au cours de la première période intermédiaire, avaient dû provoquer divers affaissements dans la chambre de manœuvre située au-dessus du caveau royal, comme nous avons pu le constater dans le tombeau similaire de l'enceinte sud. C'est pourquoi les Saïtes se seront résolu à faire sous la Pyramide ce que nous avions fait nous-mêmes dans la tombe de l'enceinte : vider le grand puits de la grosse blocaille liée au mortier d'argile qui le comblait entièrement, mais ici sous une pareille masse recouvrant le blocage du puits, l'entreprise était particulièrement hardie.

La réouverture de cette galerie Saïte, éclairée par des lampes soigneusement réparties et dissimulées, permet maintenant de contempler cette œuvre extraordinaire : les blocs du massif de la pyramide en suspens au-dessus de l'énorme vide du puits, les vestiges du plafond de bois placé par les Saïtes pour se protéger des chutes possibles de ces blocs, le débouché de la descenderie initiale sur la paroi nord du puits et, dans le fond de celui-ci, le caveau de granit et son bouchon de même matière avec ses encoches pour les gros câbles de manœuvre.

3° Présentation nouvelle de vases d'albâtre de Zoser éclairés par transparence.

Le groupe électrogène éclairant la Pyramide à degrés pouvait, étant donné son emplacement dans l'angle sud-ouest de la grande cour méridionale, servir également à l'éclairage de la salle construite derrière le mur aux cobras et utilisé jusqu'ici comme magasin de pierres anciennes à conserver. Ayant pu libérer ce magasin, nous y avons transféré l'exposition de vases d'albâtre éclairés par transparence, qui avait été réalisée peu avant la guerre par notre collègue Zaki Y. Saad dans le dépôt où furent emmagasinés, au fur et à mesure de leur reconstitution, des milliers de vases que nous avions extraits en fragments de la Pyramide de Zoser, entre 1933 et 1936. Il n'était, en effet, pas possible, sans une surveillance adéquate fort difficile à assurer, de laisser accessible à tous les touristes ce dépôt contenant tant de pièces faciles à subtiliser. La petite sélection d'une soixantaine de vases et de coupes que nous avons faite, nous permet, au contraire, de présenter ceux-ci de façon nouvelle en les groupant d'un côté de la salle du mur « aux cobras », où ils seront séparés du public par une grille. Tous les visiteurs, et non plus seulement quelques groupes privilégiés, pourront ainsi admirer ces vases si remarquables à bien des points de vue. Leur illumination intérieure y ajoute le spectacle d'une étonnante féerie lumineuse, où des taches multicolores se découpent suivant les dessins plus ou moins fantastiques du jeu naturel des veines de l'albâtre.



F... ...de Pe... ...Dendara
...é Daumas

LE TRONE D'UNE STATUETTE DE PÉPI I[er] TROUVÉ A DENDARA

par François DAUMAS

En dégageant les blocs du mammisi romain au temple de Dendara, nous avons eu la chance de mettre la main sur le trône d'une statuette brisée de Pepi I[er]. Ce petit monument d'environ trente centimètres de haut et vingt de large est en calcaire dur et porte les noms du roi : « Le Roi de Haute et Basse Egypte, Mérirê, doué de toute vie, comme Rê éternellement » ; le nom du *ka*, inscrit dans le *serekh*, est : « Méritaoui, Mérirê, vivant comme Re éternellement ». La caractéristique de cette curieuse statuette consiste en une stele servant de dossier, placée derrière le roi et ornée à sa face postérieure du nom royal dans le *serekh*. La hauteur de la pièce permet de supposer que le faucon qui surmontait l'image du palais était en ronde bosse ; elle ressemblait donc beaucoup à ce type de statues magnifiquement illustré par l'exemplaire en albâtre du même Pépi I[er], conservé au Musée de Brooklyn, à New York. Rien ne laisse supposer cependant qu'ici le roi ait été représenté en costume de Fête Sed. (Fig. 3.)

Ce petit cube de pierre, si humble dans sa mutilation, pose cependant un curieux problème d'histoire. Dans une crypte fameuse du grand temple d'Hathor, à Dendara, que nous pouvons appeler crypte des archives (numérotation Chassinat, ouest n° 3), un texte nous transmet une série de rubriques qui permettaient aux prêtres de diriger selon les rites traditionnels la fameuse procession du mois d'Epiphi, lorsque Hathor allait retrouver, au cours d'une longue navigation sur le Nil, son mari Horus, à Edfou : « Entrer de cette déesse dans sa barque dont le nom (*) est *grande d'amour*, par les prophètes et les

grands prêtres purs d'Hathor, Dame de Dendara, le serviteurs de cette déesse précédant cette deesse, le ptérophore étant devant cette deesse, afin qu'elle accomplisse toutes les prescriptions rituelles de la procession pour quatre jours, (instituées) par le Roi de Haute et Basse Egypte, Seigneur du Double Pays, Menkheperrê, fils de Rê, Seigneur des couronnes, Thoutmosis. Il l'a fait en mémorial pour sa mère Hathor, Dame de Dendara, œil de Rê, Dame du ciel, Maîtresse de tous les dieux. La fondation vénérable de Dendara a été trouvée dans des écrits anciens, écrits sur un rouleau de cuir de l'époque des Serviteurs d'Horus, trouvé à Memphis dans un coffre du palais royal, au temps du Roi de Haute et Basse Egypte, Seigneur du Double Pays, Merirê, fils de Rê, Seigneur des couronnes Pepi, doué de toute vie, durée et stabilité, comme Rê, éternellement. »

Ce texte pose un problème : nous avons traduit la préposition égyptienne *in* par « (instituées) par », en lui donnant un sens prégnant. Ce sens nous paraît particulièrement indiqué ici par le fait que, dans les colonnes qui précèdent, chaque fois que le rédacteur veut mettre un mot en relief, il emploie le classique *ir*. D'ailleurs, alors que toutes les articulations du texte sont marquées par des blancs, ici l'indication de Thoutmosis III, restaurateur du culte d'Hathor, est liée à la description de la fête d'Epiphi. Enfin, si nous n'interprétons pas ainsi le texte, nous le mettons en contradiction formelle avec un autre gravé tout près de lui et tout à fait contemporain : « La fondation vénérable dans Dendara est un renouvellement du mémorial qu'a exécuté le Roi de Haute et Basse Egypte Menkheperrê, fils de Rê, Seigneur des couronnes, Thoutmosis, après qu'on l'eut retrouvée dans des écrits anciens du temps du roi Khéops. » Comme cette indication est placée en face d'une série de noms du temple et de ses parties, ainsi que d'un choix de noms de prêtres, nous pouvons penser que des documents de l'époque de Khéops donnaient le plan du temple et le nom de ses prêtres spéciaux à cette époque. Thoutmosis III aurait mis à neuf l'ensemble. Il ne se serait pas contenté de restaurer le monument et de rétablir le clergé ; il aura aussi redonné au culte son ancienne magnificence

En particulier, au très ancien rite de la navigation d'Epi[illegible], il a rendu son éclat en remettant en vigueur les [illegible]scriptions rituelles déjà restaurées sous Pépi Ier. Ce [illegible], particulièrement dévot à la déesse et récompensé de [illegible] par le titre de « fils d'Hathor », avait aussi renouvelé les rites vénérables d'après un document écrit sur rouleau de cuir à l'époque des Serviteurs d'Horus.

Or, une statue de Pépi Ier, d'une coudée de hauteur et en or, était conservée dans la crypte souterraine du Sud et portée, croyons-nous, pour des cérémonies importantes dans le *Per our*, où elle est également représentée devant une statue d'Hathor que l'on plaçait dans un naos à treillis (Chassinat, *Le Temple de Dendara*, V, 160 et pl. CCCCXLVIII ; III, 73 et pl. CLXXXIX ; III, 85 et pl. CXCVIII). Pépi rend à Hathor le culte essentiel de la musique en lui offrant le jeune dieu « Musicien » (*Ihy*) [illegible] à lui que nous ramène [illegible] statue. Toute détruite qu'elle [illegible], elle vient corroborer par un témoignage [illegible] contemporain des événements les indications que nous fournit le temple. Elle infirme le scepticisme de ceux qui n'y verraient que vantardise tardive des [illegible]tres. Elle montre combien le roi, soucieux du culte, avait tenu à figurer dans le temple pour rendre à la déesse les devoirs religieux. Si la statue d'or du *Per our* a disparu, celle-ci, que la vénération dont elle était l'objet a désigné à l'attention des fanatiques qui l'ont mutilée, témoigne encore de la piété de Pépi Merirê et vient, semble-t-il, nous aider à interpréter un texte, très clairement écrit pour du ptolémaïque, mais d'exégèse délicate et importante à la fois.

LA RECONSTITUTION PAR CL. ROBICHON D'UNE STATUE D'AMENOPHIS III A KARNAK-NORD

por P. BARGUET

En mars-avril 1951, les fouilles de l'I. F. A. O., à Karnak-Nord (1), mettaient au jour deux dépôts de statues, l'un en fondation devant la porte du temple d'Amon-Rê-Montou, l'autre au centre du dromos d'accès au temple. Mais, alors que, dans le premier dépôt, les statues avaient été laissées entières (la tête manquant seule), tout autre était l'aspect des statues enfouies dans le dromos.

Là, devant une chapelle où se dressaient les restes des statues de Seti II, en grès, et d'Horemheb, en albâtre, furent retrouvés les innombrables fragments (plus de 40.000 !) de deux statues en quartzite rouge d'Aménaphis III, les socles de celles-ci formant le soubassement de la statue d'Horemheb et d'une autre statue placée près de lui. Ces fragments, répartis en deux paquets bien distincts, correspondant, sans mélange aucun, à chacune des statues d'Aménophis III, furent aussitôt transportés sur une aire près du magasin du chantier de fouilles.

Un premier « remontage » d'une des statues fut amorcé, dans l'été 1951, par Cl. Robichon ; mais c'est pendant l'été 1952 que notre architecte de l'I. F. A. O. mena à bien le « remontage » complet de la seconde statue, après numérotage et assemblage des divers fragments lui appartenant, l'ensemble de ceux-ci étant remis en place et maintenu par collage à l'acétone. Le résultat de ce puzzle est véritablement prestigieux.

La statue reconstituée est une œuvre magistrale représentant Aménophis III tenant le poteau divin à tête de bélier d'Amon ; la tête du bélier, martelée sous Amé-

nophis IV, a été postérieurement refaite à plus petite échelle. Mais l'intérêt de cette statue réside dans le fait qu'elle nous présente le roi portant, accroché sur le devanteau de son pagne, l'instrument dit « astronomique » ; c'est vraisemblablement la plus ancienne représentation du genre.

Sachons gré à Cl. Robichon de nous avoir rendu, par un travail à la fois délicat et colossal (la statue mesure près de 3 m. de hauteur), un des chefs-d'œuvre de l'art égyptien de la XVIII[e] dynastie.

(1) Les fouilles étaient menées par Cl. Robichon, assisté de J. Leclant et P. Barguet. *Cf.* compte rendu dans *Bulletin de la Soc. Fr. d'Eg.*, n° 9 (février 1952).

Le XIII[e] Congrès International des Orientalistes

par Jean LECLANT

s'est réuni à *Istanbul* du 15 au 22 septembre 1951 ; sa XIII[e] section était réservée à l'Egyptologie. La distance, la date aussi, au cœur des vacances, ont empêché beaucoup de s'y rendre. On notait cependant, entre autres, la présence de sir A. Gardiner, de Miss Moss et Mrs. Burney, de P. L. Shinnie, de William Stevenson-Smith, de Moustafa el Amir, de MM. Gilbert et Baudoin Van de Walle, de MM. Lacau et Ch. Kuentz. Plusieurs égyptologues, retenus loin d'Istanbul, tinrent cependant à participer aux travaux du Congrès, en faisant lire leurs exposés par des collègues.

Ce fut le cas, notamment, de *Yeivin* (Jérusalem), qui fit présenter un tableau de localisation des villes de Syrie-Palestine sous Thoutmosis III. Le R. P. *O'Callaghan* (Rome), à propos de la présence du mot ougaritique *ktp* dans le Pap. de Leyde I 343, étudia les rapports égypto-cananéens à l'époque du Bronze tardif. Plusieurs des exposés furent naturellement consacrés à la religion égyptienne, tant aux textes qu'aux rites du culte : *J. S. F. Garnot*, « Les *imȝhww* du roi et l'assimilation du pharaon aux *imȝhww* dans les Textes des Pyramides » ; *P. Lacau* : « Deux scènes de la Chapelle Blanche de Sésostris I[er] à Karnak » où furent éclairés certains détails des rites de Min ; *Bruyn* : « Le serpent de bronze de la Bible et ses traces dans les textes égyptiens ; *P. Montet* : « Chonsou et son serviteur », étude qui se fonde sur les découvertes

de la dernière campagne à Tanis en 1951 et qui sera publiée dans le prochain numéro de Kêmi ; *B. Van de Walle* : « Le pieu sacré d'Amon », qui paraîtra dans les Mélanges Lexa ; *J. Leclant* : « Scènes de la fête *Sed* de la Divine Adoratrice Chepenoupet », où, à propos des blocs sortis sur le chantier de fouilles de l'IFAO à Karnak-Nord en 1950-1951, furent précisés les privilèges proprement régaliens des Divines Adoratrices. M. le Directeur *Ch. Kuentz* présenta des commentaires sur des passages extraits du Nouvel Hymne au Nil encore inédit. L'archéologie proprement dite fut représentée par *P. Gilbert* : « Coupoles égyptiennes et mésopotamiennes à l'origine des coupoles romaines et byzantines », thème qui s'imposait évidemment à Constantinople. Certains des problèmes posés par l' « enregistrement de la documentation archéologique » furent évoqués par le rapport de Mlle *Cl. Lalouette*, qui proposa les solutions adoptées par le centre de Documentation W. Golénischeff. *Moustafa el Amir*, enfin, présenta des notes sur des questions juridiques : « Mariage et Divorce à l'époque ptolémaïque ».

Pour vous entretenir du *VIIe Congrès de Papyrologie*, qui vient de se tenir à Genève en septembre dernier, Messieurs *Bataille, Schwartz* et *Malinine*, qui y assistèrent, auraient été bien plus compétents que moi. Il me suffira de dire que le thème général de ce congrès : « *L'originalité de l'Egypte dans le monde gréco-romain* » ne saurait laisser indifférent quiconque s'occupe, de quelque façon que ce soit, de l'Egypte ancienne. Le président *V. Martin*, dans le discours inaugural, mit en relief certains aspects des rapports de la papyrologie et de l'orientalisme. En dehors de plusieurs exposés de fond de MM. *Idriss Bell, Piganiol, Groningen, Arangio-Ruiz, Roberts*, il était donné à Mlle *Cl. Préaux* de préciser « les *raisons de l'originalité de l'Egypte* ». Se refusant à un déterminisme géographique trop étroit : celui du fleuve, du climat et du cadre

désertique, elle voulut montrer que l'Egypte fut différente du reste du monde gréco-romain parce qu'on la maintint dans une unique fonction économique, celle de terre nourricière par excellence ; l'Egypte tenait d'ailleurs elle-même à rester différente : elle conservait un certain mépris pour ce qui n'était pas elle et, par système, se tournant inlassablement vers ses mythes du passé, elle faisait preuve d'une pauvreté complète d'imagination quant à l'avenir. En présentant très rapidement quelques vues des chantiers et du matériel nouvellement mis au jour, *j'ai* essayé d'apporter une contribution de visu au thème majeur de l'originalité de l'Egypte. La Société Française d'Egyptologie, enfin, sera reconnaissante à *M. Malinine* d'avoir, parmi les éloges aux disparus de l'Association Internationale des Papyrologues, évoqué en termes émus le souvenir de notre très regretté *Président Raymond Weill*.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉGYPTOLOGIE

CABINET D'ÉGYPTOLOGIE
11, PLACE MARCELLIN BERTHELOT
PARIS-5e

COMPOSITION DU BUREAU POUR LES ANNÉES 1951-1954

Président.	MM.	Pierre MONTET, Professeur au Collège de France.
Vice-Présidents		Jacques VANDIER, Conservateur en Chef du Département des Antiquités Égyptiennes du Musée du Louvre, Professeur à l'École du Louvre.
		Maurice ALLIOT, Professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Lyon.
Secrétaire	Mme	Ch. DESROCHES NOBLECOURT, Conservateur au Département des Antiquités Égyptiennes du Musée du Louvre, chargée de Cours à l'École du Louvre.
Trésorier.	M.	Michel MARIAUX
Correspondance. . . et **Bulletin**		Administrative et Scientifique :
	Mme	Ch. DESROCHES NOBLECOURT, Musée du Louvre, Paris-1er.
		Financière :
	M.	Michel MARIAUX, 49, boulevard de la Tour-Maubourg, Paris-7e
Compte de cheques postaux		Paris Nº 2093-33.
Compte en Banque		Crédit Algérien, 5, rue Louis-le-Grand, Paris-2e Libeller les chèques à l'ordre de la Société Française d'Égyptologie.

REVUE D'ÉGYPTOLOGIE

Directeur	MM.	Pierre MONTET Lui adresser les manuscrits destinés à la Revue, 20, rue de Longchamp, Paris-16e
Commission de publication. . .		A. BATAILLE, maître de conférences de Papyrologie à la Faculté des Lettres de Paris.
		J.-J. CLÈRE, directeur d'études à l'École pratique des Hautes Études.
		J. SAINTE FARE GARNOT, directeur d'études, à l'École pratique des Hautes Études
Secrétariat		J.-J. CLÈRE, 34, rue du Cotentin, Paris-15e